

Réf: Dossier 328010

Avis de constitution

SOCIETE « BRK CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE SICOGI 2, PRES DU
GRAND MARCHE, LOT : 1240 ; ILOT : 156, Lot 1240, Ilot
156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRK CONSTRUCTION »

Objet : BTP, Prestation diverse .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE SICOGI 2, PRES DU
GRAND MARCHE, LOT : 1240 ; ILOT : 156, Lot 1240, Ilot
156

Dirigeant(s) M KONE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07149 du 18/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43627/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

